ESCAM

Chambre de Métiers et de l'Artisanat NOUVELLE-AQUITAINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

€ Éligible CPF

Certifiant

Livret d'accueil du stagiaire 2026

Formations Techniques Photographiques

Bienvenue à l'ESCAM, nous sommes heureux de vous accompagner dans votre projet photographique. Retrouvez dans ce livret le règlement, l'équipe et les programmes.

Document mis à jour le 30 octobre 2026.

Photographies : Sandra Hygonnenc

Sommaire

ESCAM

Introduction, parcours professionnel et perspectives d'emploi 1

Stagiaire de la formation professionnelle 2

Bordereau d'émargement 3

Règlement Intérieur 2026/2027 4-8

Équipe pédagogique 9

Catalogue des formations en photographie 10-20

- Les bases de la photographie 10
- Lightroom niveau 1 11
- Lightroom niveau 2 12
- Le portrait en lumière naturelle 13
- L'objet en lumière naturelle 14
- Le portrait en studio 15
- L'objet en studio 16
- Architecture & Immobilier 17
- Création d'entreprise pour les photographes 18
- Optimiser ses réseaux sociaux 19
- Informations complémentaires communes aux modules 20

Plan d'accès 21

ESCAM

L'École Supérieure des Carrières de l'Artisanat et des Métiers
Association Loi 1901 - Numéro SIRET : 380 566 653 00032
Numéro déclaration organisme de formation : 72 3302543 33
25 Ter rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

05 57 59 25 25
contact@escam.fr
www.escam.fr

Introduction

En faisant le choix de venir vous former en photographie à l'ESCAM, vous allez tout d'abord trouver une réponse méthodologique pour accompagner votre montée en compétence.

L'individualisation de nos parcours de formation vous permet par ailleurs d'acquérir des capacités techniques et managériales qui répondent précisément aux besoins de l'univers professionnel dans lequel vous souhaitez vous épanouir. **Il est possible de valider une ou plusieurs compétences.**

Notre expertise en matière de qualification professionnelle vous permet aussi bien de suivre un parcours qualifiant ponctuellement qu'un parcours certifiant plus long mais qui peut être adossé à une validation des acquis de l'expérience.

Parcours professionnel et perspectives d'emploi

Le stagiaire en techniques photographiques de l'ESCAM acquiert des techniques dans plusieurs domaines d'activités en photographie qui vont lui permettre de consolider ses connaissances initiales en photo et de maîtriser des compétences clés du métier de photographe professionnel.

- Il peut mettre sa compétence au service de son cercle privé ou d'une entreprise de photographie.
- Il peut également être porteur d'un projet d'activité libérale en qualité de Travailleur Non Salarié et s'inscrire au Répertoire des Métiers en qualité d'artisan photographe.

Taux de satisfaction

100%

Sur 2 stagiaires interrogés
en 2025

(ayant répondu « satisfait » ou « très satisfait »)

ESCAM

L'École Supérieure des Carrières de l'Artisanat et des Métiers
Association Loi 1901 - Numéro SIRET : 380 566 653 00032
Numéro déclaration organisme de formation : 72 3302543 33
25 Ter rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

05 57 59 25 25
contact@escam.fr
www.escam.fr

Stagiaire de la formation professionnelle

Stagiaire :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : .....

Mail : .....@.....

Entreprise :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : .....

Mail : .....@.....

Responsable de la formation dans l'entreprise : .....

Formateur responsable de la formation professionnelle à l'ESCAM : .....

ESCAM

L'École Supérieure des Carrières de l'Artisanat et des Métiers
Association Loi 1901 - Numéro SIRET : 380 566 653 00032
Numéro déclaration organisme de formation : 72 3302543 33
25 Ter rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

05 57 59 25 25
contact@escam.fr
www.escam.fr

Bordereau d'émargement

Formation techniques photographiques

Horaires : 8h15-12h15 et 13h15-17h15

Thème du module : .....

Dates : ..... Nom du formateur(trice) : .....

Lieu : à l'ESCAM ou au studio photo au 15 Avenue Gustave Eiffel 33510 Andernos-Les-Bains

Inscrit*	Stagiaire	Entreprise
	Nom et prénom : ..... Date/lieu de naissance : ..... Sexe : ..... Statut : ..... Téléphone : ..... Mail : ..... N° contrat/convention:	

* Inscrit sur la liste de démarrage

Date		Signature du stagiaire	Signature du formateur	Nb heures réalisées
	Matin			3h30
	Après-midi			3h30
	Matin			3h30
	Après-midi			3h30
	Matin			3h30
	Après-midi			3h30

Observations :

Total heures ..... h

Le stagiaire signataire de la présente feuille d'émargement a préalablement signé une convention avec l'organisme de formation, dans laquelle il autorise la subrogation de paiement au bénéfice de l'organisme de formation et reconnaît son obligation de signer et de faire signer la feuille d'émargement a chacun de ses cours (article 8.3 du règlement intérieur).

ESCAM

L'École Supérieure des Carrières de l'Artisanat et des Métiers
Association Loi 1901 - Numéro SIRET : 380 566 653 00032
Numéro déclaration organisme de formation : 72 3302543 33
25 Ter rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

05 57 59 25 25
contact@escam.fr
www.escam.fr

Règlement Intérieur 2026/2027

Préambule

Article 1 : Objet et champs d'application du règlement

- Le présent règlement s'applique à toute personne participant à une action de formation organisée par L'École Supérieure des Carrières de l'Artisanat et des Métiers (ESCAM).
- Le présent document définit les règles générales et permanentes qui régissent les relations entre les stagiaires, l'ESCAM et les sites de formation qui accueillent les actions organisées par l'ESCAM.
- Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.
- Un exemplaire de ce règlement est remis à chaque stagiaire, au début de sa formation. Il doit être lu, accepté et signé. Une copie de ce document signé sera conservée par l'ESCAM.

Article 2 : Sites de formation

- Les actions de formation de l'École Supérieure des Carrières de l'Artisanat et des Métiers sont menées en partenariat avec différents établissements de formation et sont donc susceptibles d'être accueillies et déployées sur plusieurs sites de formation.
- Toutes personnes participant à une action de formation organisée par l'ESCAM doit prendre connaissance du règlement intérieur du site de formation qui accueille l'action. Un exemplaire de ce document est remis à chaque stagiaire au début de sa formation. Il doit être lu, accepté et signé. Une copie de ce document signé sera conservée par l'ESCAM.
- En cas d'action de formation se déroulant sur des sites de formation distincts, le stagiaire participant à une action de l'ESCAM doit prendre connaissance, accepter et signer les règlements intérieurs de chaque site concerné. Une copie de ces règlements signés sera conservée par l'ESCAM.

Section 1 : Règles d'hygiène et de sécurité

Article 3 : Principes généraux

- La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :
- Des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation.
- De toute consigne imposée soit par la direction de l'ESCAM, soit par la direction du centre du site accueillant la formation, soit par le constructeur ou le formateur s'agissant de l'usage des matériels mis à disposition.
- Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.
- S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, le stagiaire se doit d'avertir immédiatement la direction de l'ESCAM.
- Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 4 : Consignes d'incendie

- Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme accueillant la formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.
- En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité du centre de formation ou des services de secours.
- Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement alerter un représentant de l'organisme de formation ou des services de secours.
- Dans tous les cas, les stagiaires de l'ESCAM sont invités à respecter les consignes de sécurité incendie stipulées dans le règlement intérieur du centre accueillant la formation.

Article 5 : Boissons alcoolisées et drogues

- La consommation de drogues ou de boissons alcoolisées durant les actions de formation de l'ESCAM est formellement interdite.
- L'introduction et la consommation de ces substances sur le site accueillant la formation est formellement interdite.
- Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans le centre de formation accueillant la formation.
- Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 6 : Interdiction de fumer

- Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte des centres de formation accueillant les actions de formation de l'ESCAM.

Article 7 : Accidents

- Le stagiaire victime d'un accident — survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile, son lieu de travail ou son lieu de stage — ou le témoin de cet accident doit en avertir immédiatement la direction de l'ESCAM.
- L'ESCAM entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

Section 2 : Discipline générale

Article 8 : Assiduité du stagiaire en formation

Article 8.1 : Horaires de formation

- Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'ESCAM.
- Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.
- Sauf circonstances exceptionnelles justifiées auprès du personnel de l'ESCAM, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation.

Article 8.2 : Absences, retards, départs anticipés

- En cas d'absence, retard ou départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir la direction de l'ESCAM et s'en justifier.

- L'ESCAM a en charge d'informer le financeur de l'action de formation (Employeur, administration, Fongecif, Région, France Travail…) de toutes absences et retards, qu'ils soient justifiés ou non.
- Toute absence, retard, départ anticipé non justifié par des circonstances particulières constitue une faute de la part du stagiaire et peut entraîner une sanction disciplinaire.
- De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du Travail, le stagiaire — dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics — s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 8.3 : Suivi de la formation

- Le stagiaire est tenu de renseigner et de signer les feuilles d'émargement hebdomadaires au fur et à mesure du déroulement de sa formation et de les faire contresigner par l'enseignant à chaque séquence de formation
- Ces feuilles sont à remettre, dans les plus courts délais, à la direction de l'ESCAM à l'issue de chaque semaine de formation en centre de formation et au terme de chaque semaine de stage en entreprise.
- Le stagiaire est seul responsable de la bonne transmission de ses feuilles d'émargement auprès de l'ESCAM.
- À l'issue de l'action de formation, le stagiaire se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence en formation à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.
- Le stagiaire remet à l'ESCAM, dans les meilleurs délais, les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charge des frais liés à la formation ; attestation d'inscription ou d'entrée en stage…)

Article 9 : Accès aux locaux de formation

- Sauf autorisation particulière de la direction de l'ESCAM, le stagiaire est soumis aux règles d'accès inscrites dans le règlement intérieur du centre accueillant la formation.
- En matière sanitaire, la stricte application des gestes barrières doit être respectée par le stagiaire en particulier le port du masque dans l'ensemble des espaces clos de formation ou de circulation.
- De même, les stagiaires de l'ESCAM ne sont autorisés à entrer ou demeurer dans les locaux du centre de formation qu'à des fins de formation ou des activités liées à celle-ci (gestion administrative de leur dossier de formation…)
- Les stagiaires de l'ESCAM ne peuvent y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'ESCAM ou au centre accueillant la formation.
- Les stagiaires de l'ESCAM ne peuvent procéder, dans les locaux accueillant leur formation, à la vente de biens ou de services.

Article 10 : Tenue

- Les stagiaires de l'ESCAM sont invités à se présenter au centre de formation en tenue vestimentaire correcte. Dans tous les cas, le règlement intérieur du centre accueillant la formation prévaut quant aux prescriptions vestimentaires. Les ateliers des plateaux techniques de formation ne sont accessibles qu'en tenue règlementaire de travail (des prescriptions vestimentaires spécifiques peuvent être édictées et transmises au stagiaire pour des formations exposant ce dernier à des risques particuliers en raison de l'espace de formation ou des matériaux utilisés).

Article 11 : Comportement

- Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir-vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement de la formation.

Article 12 : Utilisation du matériel

- Sauf autorisation particulière de la direction de l'ESCAM ou de la direction de l'organisme accueillant la formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.
- Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.
- Le stagiaire doit signaler immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

Section 3 : Mesures disciplinaires

Article 13 : Sanctions disciplinaires

- Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet de sanctions prononcées par la direction de l'ESCAM.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- Rappel à l'ordre
- Avertissement écrit par la direction de l'ESCAM
- Blâme
- Exclusion temporaire de la formation
- Exclusion définitive de la formation

En cas de sanction prise, la direction de l'ESCAM informera le financeur de la formation (employeur du salarié stagiaire ou services publics en charge du financement).

Article 14 : Garanties disciplinaires

Article 14.1 : Information du stagiaire

- Aucune sanction ne peut être infligée sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.
- Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.

Article 14.2 : Convocation pour un entretien

Lorsque la direction de l'ESCAM envisage de prendre une sanction, il est procédé de la manière suivante :

- Le stagiaire est convoqué par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge. Ce courrier précise l'objet de la convocation.
- La convocation indique la date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire, salarié de l'ESCAM ou salarié de l'organisme partenaire, prestataire de la formation.

Article 14.3 : Assistance possible pendant l'entretien

- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, notamment le délégué du stage.
- La direction de l'ESCAM indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article 14.4 : Prononcé de la sanction

- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.
- La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'un courrier recommandé ou remis contre décharge.

Section 4 : Représentation des stagiaires

Article 15 : Organisation des élections

- Il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours, selon les modalités suivantes :
- Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles. Le scrutin a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures et au plus tard 40 heures après le début du stage.
- La direction de l'ESCAM a la charge de l'organisation du scrutin et en assure le bon déroulement.

Article 16 : Durée du mandat des délégués des stagiaires

- Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer à la formation. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la formation, il est procédé à une nouvelle élection.

Article 17 : Rôle des délégués des stagiaires

- Les délégués font toutes suggestions pour améliorer le déroulement de la formation et les conditions de vie des stagiaires dans l'établissement d'accueil de la formation.
- Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces sujets, ainsi qu'aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Fait à : ..... le : .....

Le Directeur de l'ESCAM
Frédéric SADRAS

Le ou la Stagiaire
(Nom, Prénom, signature précédée de la mention lu et approuvé)

Règlement mis à jour le 28/10/2026

Équipe pédagogique

Directeur de l'organisme de formation : Frédéric SADRAS

Référent administratif et Référent Handicap : Frédéric SADRAS

Noms des intervenants	Qualification	Profession	Disciplines concernées
Sandra HYGONNENC	• CAP Photo • 20 ans d'expérience en qualité de Photographe professionnelle	Photographe	Techniques photographiques

ESCAM

Les bases de la photographie

Certifiant | 1090 € | 3 jours | En présentiel

Initiez-vous aux principes fondamentaux de la photographie, des objectifs aux différents réglages, vous apprendrez à exploiter le potentiel de votre appareil photo.

Comprenez les subtilités de l'exposition, de l'ouverture, de la vitesse et de la sensibilité pour capturer des images exceptionnelles et développer votre créativité.

Journée 1 — 7h

- Comprendre le triangle d'exposition (ouverture / vitesse / iso).
- Les différents modes de l'appareil photographique (priorité vitesse, priorité diaphragme, manuel).
- La profondeur de champ.
- La vitesse.
- Exercices pratiques et théoriques.

Journée 2 — 7h

- Récapitulatif de la journée 1 et réponses aux questions.
- Les différentes focales.
- Choisir la focale en fonction du sujet.
- La balance des blancs.
- Les différents modes de l'autofocus.
- Exercices pratiques et théoriques.

Journée 3 — 7h

- Récapitulatif de la journée 2 et réponses aux questions.
- Exercices pratiques en extérieur et mise en application des notions apprises.
- Bilan des images réalisées.
- Évaluations : questions et exercices pratiques.

Tarif et financement

1090 € — Éligible CPF

Pour 21h réparties sur trois jours de 7h.

Contactez-nous pour étudier les possibilités de financement adaptées à votre situation.

Dates de sessions 2026-2027

Novembre 2026	23 • 24 • 25
Décembre 2026	7 • 8 • 9
Janvier 2027	18 • 19 • 20
Mars 2027	8 • 9 • 10

Date limite d'inscription fixée à 10 jours avant le début de session.

Objectifs

- Réaliser des prises de vues simples en lumière naturelle.
- Maîtriser l'exposition d'une photographie.
- Savoir utiliser les modes priorité vitesse, priorité diaphragme et le mode manuel.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

ESCAM

Lightroom niveau 1

Certifiant | 1090 € | 3 jours | En présentiel

Le traitement et la retouche des images numériques sont une partie incontournable du métier de photographe.

Notre formation allie moments théoriques et pratiques. Elle vous garantit une compréhension approfondie du logiciel.

Des exercices concrets et des conseils personnalisés vous permettront de donner vie à vos photographies.

Journée 1 — 7h

- Qu'est-ce que Lightroom et sa différence avec Photoshop ?
- Qu'est-ce qu'une image numérique et pourquoi la traiter ?
- Différence entre traitement et retouche.
- Le matériel nécessaire et l'organisation de son poste de travail.
- L'interface, le mode d'affichage et les 5 principaux modules : bibliothèque, développement, diaporama, impression et web.
- Explication de l'histogramme.
- Les 2 principaux modules (Bibliothèque et développement).
- Exercices d'application.

Journée 2 — 7h

- Récapitulatif de la journée 1 et réponses aux questions.
- Explications détaillées des différents modules et exercices :
  - Module bibliothèque : Importer/exporter des images, création des collections et concept des aperçus.
  - Module développement : Histogramme et analyse de l'exposition d'une image et les réglages de base.
- Exercices de synthèse et mise en application.

Journée 3 — 7h

- Récapitulatif du jour 2, réponses aux questions et révisions :
  - Module bibliothèque : Importer/exporter des images, création des collections et concept des aperçus.
  - Module développement : Les réglages de base.
- Exercice de synthèse et évaluation : Traitement complet d'un flux d'images de l'importation à l'exportation en passant par le traitement et les éventuelles retouches.

Tarif et financement

1090 € — Éligible CPF

Pour 21h réparties sur trois jours de 7h.

Contactez-nous pour étudier les possibilités de financement adaptées à votre situation.

Dates de sessions 2026-2027

Décembre 2026	14 • 15 • 16
Février 2027	15 • 16 • 17
Avril 2027	26 • 27 • 28

Date limite d'inscription fixée à 10 jours avant le début de session.

Objectifs

- Importer et trier sa production d'images numériques.
- Traiter et appliquer des retouches simples.
- Exporter, archiver, redimensionner et renommer les images traitées et retouchées.

Prérequis

Savoir créer un dossier sur un disque dur externe et l'importer sur le bureau de l'ordinateur.

ESCAM

Lightroom niveau 2

Certifiant | 790 € | 2 jours | En présentiel

Vous maîtrisez les bases de Lightroom et souhaitez aller plus loin ? Cette formation de niveau 2 vous permet d'exploiter pleinement les fonctionnalités avancées du logiciel.

Grâce à l'intelligence artificielle et aux outils de traitement et de retouche les plus poussés, sublimez vos images et gagnez en précision comme en efficacité, de l'import à la livraison.

Journée 1 — 7h

- Révisions des notions acquises lors du stage Lightroom 1.
- Exercices de synthèse et mise en application.
- Le traitement avancé :
  - Utilisation des différents masques (dégradé linéaire, radial et pinceau).
  - Dodge & Burn.
- Exercices de synthèse et mise en application.

Journée 2 — 7h

- Récapitulatif de la journée 1 et réponses aux questions.
- La retouche avancée :
  - Les différentes IA dans Lightroom.
  - Le mode HDR.
- Récapitulatif de la journée 2 et réponses aux questions.
- Exercices de synthèse et mise en application.
- Évaluations.
- Bilan.

Tarif et financement

790 € — Éligible CPF

Pour 14h réparties sur deux jours de 7h.

Contactez-nous pour étudier les possibilités de financement adaptées à votre situation.

Dates de sessions 2026-2027

Session organisée à la demande

Date de session en cours de programmation, contactez-nous pour connaître les disponibilités.

Date limite d'inscription fixée à 10 jours avant le début de session.

Objectifs

- Importer et trier sa production d'images numériques.
- Traiter et appliquer des retouches complexes sur Lightroom : filtres, masques, IA.
- Exporter, archiver, redimensionner et renommer les images traitées et retouchées.

Prérequis

Maîtriser Lightroom niveau 1.

Pour être admis en formation, le candidat devra obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne au test de positionnement.

ESCAM

Le portrait en lumière naturelle

Certifiant | 1090 € | 3 jours | En présentiel

Cette formation offre une approche complète et vous aidera à capturer des portraits riches et impactants.

Apprenez à comprendre la lumière naturelle, diriger un modèle, utiliser des réflecteurs, maîtriser la composition, choisir les réglages, explorer le traitement et la retouche du portrait sur Lightroom.

Journée 1 7h

- Préparer et comprendre l'appareil photographique pour le portrait en lumière naturelle.
- La focale.
- Le lieu de la prise de vues en fonction de l'effet recherché.
- Analyse de la lumière et choix de l'heure de la prise de vues en fonction de l'effet recherché.
- La profondeur de champ pour le portrait.
- Direction du modèle.
- Analyse morphologique du modèle.
- Cercle chromatique et choix des fonds.
- Les réflecteurs et diffuseurs pour le portrait.
- Exercices de mise en application.

Journée 2 7h

- Récapitulatif de la journée 1 et réponses aux questions.
- Révisions de la journée 1, exercices de synthèse et mise en application.
- Traiter et retoucher un portrait sur Lightroom : Traitement de la peau / Dépoussiérage / Retouches locales des yeux, de la peau, des cheveux / Dodge & burn.

Journée 3 7h

- Récapitulatif de la journée 2 et réponses aux questions.
- Révisions de la journée 2.
- Évaluation : exercices de synthèse et mise en application.

Tarif et financement

1090 € € Éligible CPF

Pour 21h réparties sur trois jours de 7h.

Contactez-nous pour étudier les possibilités de financement adaptées à votre situation.

Dates de sessions 2026-2027

Session organisée à la demande

Date de session en cours de programmation, contactez-nous pour connaître les disponibilités.

Date limite d'inscription fixée à 10 jours avant le début de session.

Objectifs

- Concevoir, préparer et réaliser des photographies de portrait en lumière naturelle.
- Traiter et retoucher un portrait sur Lightroom.

Prérequis

- Maîtriser les bases de la photographie.
- Maîtriser Lightroom niveau 1.

Pour être admis en formation, le candidat devra obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne au test de positionnement.

ESCAM

L'objet en lumière naturelle

Certifiant | 1090 € | 3 jours | En présentiel

Cette formation vous permet d'explorer les subtilités de la photographie d'objet en lumière naturelle.

La composition, profondeur de champ, compréhension de la lumière et traitement de l'image n'auront plus de secrets pour vous. Développez vos compétences, créez des ambiances équilibrées et mettez en valeur les produits de vos clients.

Journée 1 — 7h

- Préparer et comprendre l'appareil photographique pour l'objet en lumière naturelle.
- La focale.
- Analyse de la lumière et choix de l'heure de la prise de vues en fonction de l'effet recherché.
- La profondeur de champ pour l'objet.
- Analyse de la forme de l'objet.
- Cercle chromatique, choix des fonds et des accessoires.
- Les réflecteurs et diffuseurs pour l'objet.
- Les règles de composition.
- Composition de l'image sur Live View.
- Exercices de mise en application.

Journée 2 — 7h

- Récapitulatif de la journée 1 et réponses aux questions.
- Révisions de la journée 1, exercices de synthèse et mise en application.
- Traiter et retoucher l'objet sur Lightroom : traitement et colorimétrie, dépoussiérage, redresser les parallèles, retouches locales, dodge & burn.

Journée 3 — 7h

- Récapitulatif de la journée 2 et réponses aux questions.
- Révisions de la journée 2.
- Évaluations : exercices de synthèse et mise en application.

Tarif et financement

1090 € — Éligible CPF

Pour 21h réparties sur trois jours de 7h.

Contactez-nous pour étudier les possibilités de financement adaptées à votre situation.

Dates de sessions 2026-2027

Session organisée à la demande

Date de session en cours de programmation, contactez-nous pour connaître les disponibilités.

Date limite d'inscription fixée à 10 jours avant le début de session.

Objectifs

- Concevoir, préparer et réaliser des photographies d'objet en lumière naturelle.
- Traiter et retoucher une photographie d'objet sur Lightroom.

Prérequis

- Maîtriser les bases de la photographie.
- Maîtriser Lightroom niveau 1.

Pour être admis en formation, le candidat devra obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne au test de positionnement.

ESCAM

Le portrait en studio

Certifiant | 1090 € | 3 jours | En présentiel

Vous souhaitez maîtriser l'art subtil de la photographie de portrait en studio et développer vos compétences dans ce domaine ?

Dans cette formation découvrez les schémas d'éclairages classiques, explorez les bases de la composition et apprenez les techniques de retouches et de traitement professionnels pour sublimer vos portraits.

Journée 1 — 7h

- Préparer et comprendre l'appareil photographique pour le portrait en studio.
- La focale.
- La profondeur de champ pour le portrait en studio.
- Les différents éléments du studio (fonds, flash, réflecteurs...).
- Les différents types d'éclairages (Rembrandt, Loop...).
- Direction du modèle.
- Exercices de mise en application.

Journée 2 — 7h

- Récapitulatif de la journée 1 et réponses aux questions.
- Révisions de la journée 1, exercices de synthèse et mise en application.
- Traiter et retoucher un portrait sur Lightroom :
  - Traitement de la peau
  - Dépoussiérage
  - Retouches locales des yeux, de la peau, des cheveux
  - Dodge & burn.

Journée 3 — 7h

- Récapitulatif de la journée 2 et réponses aux questions.
- Révisions de la journée 2.
- Évaluations : exercices de synthèse et mise en application.

Tarif et financement

1090 € — Éligible CPF

Pour 21h réparties sur trois jours de 7h.

Contactez-nous pour étudier les possibilités de financement adaptées à votre situation.

Dates de sessions 2026-2027

Session organisée à la demande

Date de session en cours de programmation, contactez-nous pour connaître les disponibilités.

Date limite d'inscription fixée à 10 jours avant le début de session.

Objectifs

- Concevoir, préparer et réaliser des photographies de portrait en studio.
- Traiter et retoucher un portrait sur Lightroom.

Prérequis

- Maîtriser les bases de la photographie.
- Maîtriser Lightroom niveau 1.

Pour être admis en formation, le candidat devra obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne au test de positionnement.

ESCAM

L'objet en studio

Certifiant | 1090 € | 3 jours | En présentiel

Que ce soit sous forme d'ambiances composées et esthétiques ou de packshot, la photographie de produit est un incontournable du e-commerce.

Cette formation vous fournira les connaissances et les techniques nécessaires pour capturer des images percutantes et mettre en valeur les produits de vos clients.

Journée 1 — 7h

- Préparer et comprendre l'appareil photographique pour l'objet en studio.
- La focale.
- La profondeur de champ pour l'objet en studio.
- Les différents éléments du studio (fonds, flash, réflecteurs...).
- Les différents types d'éclairages.
- Analyse de la forme de l'objet.
- Les réflecteurs et diffuseurs pour l'objet.
- Exercices de mise en application.

Journée 2 — 7h

- Récapitulatif de la journée 1 et réponses aux questions.
- Révisions du jour 1, exercices de synthèse et mise en application.
- Traiter et retoucher l'objet sur Lightroom :
  - Traitement et colorimétrie
  - Dépoussiérage
  - Redresser les parallèles
  - Retouches locales
  - Dodge & burn.

Journée 3 — 7h

- Récapitulatif de la journée 2 et réponses aux questions.
- Révisions de la journée 2.
- Évaluations : exercices de synthèse et mise en application.

Tarif et financement

1090 € Éligible CPF

Pour 21h réparties sur trois jours de 7h.

Contactez-nous pour étudier les possibilités de financement adaptées à votre situation.

Dates de sessions 2026-2027

Décembre 2026 — 7 • 8 • 9

Date limite d'inscription fixée à 10 jours avant le début de session.

Objectifs

- Concevoir, préparer et réaliser des photographies d'objet en studio.
- Traiter et retoucher une photographie d'objet sur Lightroom.

Prérequis

- Maîtriser les bases de la photographie.
- Maîtriser Lightroom niveau 1.

Pour être admis en formation, le candidat devra obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne au test de positionnement.

ESCAM

Architecture & Immobilier

Certifiant | 1090 € | 3 jours | En présentiel

La photographie architecturale et immobilière nécessite des compétences particulières.

Apprenez à composer des images mettant en valeur la structure, les lignes et les détails architecturaux. Maîtrisez la lumière intérieure et explorez les techniques de post-production adaptées à la photographie architecturale et immobilière.

Journée 1 7h

- Préparer et comprendre l'appareil photographique pour l'architecture et l'immobilier.
- La focale.
- La profondeur de champ pour l'architecture et l'immobilier.
- Les poses longues.
- Les règles de composition.
- Le pied photo.
- Composition et cadrage de l'image sur Live View.
- Le bracketing.
- Exercices de mise en application.

Journée 2 7h

- Récapitulatif de la journée 1 et réponses aux questions.
- Révisions du jour 1.
- Exercices de synthèse et mise en application.
- Traiter et retoucher l'architecture et l'immobilier sur Lightroom : traitement et colorimétrie, dépoussiérage, HDR, redresser les parallèles, retouches locales, dodge & burn.

Journée 3 7h

- Récapitulatif de la journée 2 et réponses aux questions.
- Révisions de la journée 2.
- Évaluations : exercices de synthèse et mise en application.

Tarif et financement

1090 € Éligible CPF

Pour 21h réparties sur trois jours de 7h.

Contactez-nous pour étudier les possibilités de financement adaptées à votre situation.

Dates de sessions 2026-2027

Session organisée à la demande

Date de session en cours de programmation, contactez-nous pour connaître les disponibilités.

Date limite d'inscription fixée à 10 jours avant le début de session.

Objectifs

- Concevoir, préparer et réaliser des photographies d'architecture et d'immobilier.
- Traiter et retoucher une photographie d'architecture et d'immobilier.

Prérequis

- Maîtriser les bases de la photographie.
- Maîtriser Lightroom niveau 1.

Pour être admis en formation, le candidat devra obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne au test de positionnement.

ESCAM

Création d'entreprise pour les photographes

Certifiant | 1090 € | 3 jours | En présentiel

Lancez votre activité de photographe grâce à cette formation complète couvrant vos statuts, votre tarification et le cadre juridique essentiel.

Bâtissez des bases solides pour entreprendre sereinement, tout en développant une identité forte et une communication efficace pour attirer durablement vos futurs clients.

Journée 1 — 7h

- Les différents statuts de photographes.
- Le matériel idéal en fonction de votre activité, tarifs et détails.
- Ordinateur, sa configuration et ses logiciels indispensables.
- Disque externe, cloud, des éléments indispensables.
- Réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, LinkedIn...).
- Communication et image de marque, personal branding.
- Site web : création, style, contenus, différencier ses activités.
- Organisation de son travail et de son temps au quotidien.
- Trouver son style, sa marque, son logo (partie 1).

Journée 2 — 7h

- Types de prestations, tarifs, facturation, droits de diffusion.
- Rédiger un contrat, CGV, autorisation des droits à l'image.
- Protection juridique des données, droits d'auteur et à l'image.
- Faire sa déclaration d'impôts.
- Les différents types de revenus et gérer 2 comptabilités.
- Trouver son style, sa marque, son logo (partie 2).

Journée 3 — 7h

- Choisir son style de photos (animalière, mode, culinaire...).
- Les meilleurs outils pour les photographes et bien choisir ses fournisseurs avec simulations sur les sites.
- Avoir un studio ou pas ? Si oui, quelle taille et équipements ?
- Photo scolaire et d'identité : respecter les normes et exigences.
- Évaluation du module, questions/réponses et conseils divers.
- Bilan et questionnaire de satisfaction.

Tarif et financement

1090 € — Éligible CPF

Pour 21h réparties sur trois jours de 7h.

Contactez-nous pour étudier les possibilités de financement adaptées à votre situation.

Dates de sessions 2026-2027

Session organisée à la demande

Date de session en cours de programmation, contactez-nous pour connaître les disponibilités.

Date limite d'inscription fixée à 10 jours avant le début de session.

Objectifs

- Maîtriser les bases juridiques, fiscales et administratives de l'activité de photographe.
- Définir et structurer une offre de services professionnelle et cohérente.
- Développer une identité de marque forte et une communication efficace.

Prérequis

Maîtriser Lightroom niveau 1, le triangle d'exposition et le mode manuel.

Pour être admis en formation, le candidat devra obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne au test de positionnement.

ESCAM

Optimiser ses réseaux sociaux

Certifiant | 790 € | 2 jours | En présentiel

Boostez votre visibilité et attirez plus de clients grâce à une stratégie sur les réseaux sociaux efficace.

Profitez d'une formation spécialement conçue pour les photographes, afin de captiver votre audience et de transformer vos publications en véritables leviers de croissance pour votre activité professionnelle.

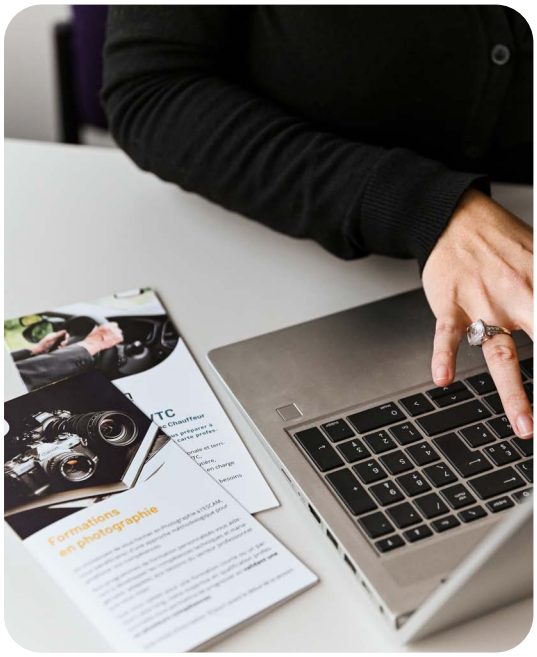

Journée 1 7h

- Les différents réseaux.
- Le parcours client pour vous trouver.
- Instagram : différence entre story - post - réel.
- L'importance du choix des photos.
- Un feed cohérent et engageant.
- Optimisation du profil.
- Stratégie de contenu.
- Travailler les hashtags et la localisation.
- Fréquence des posts.
- Engagement avec l'audience.
- Publicités et sponsoring.
- Analyses de performance.
- Exercices.

Journée 2 7h

- Récapitulatif de la journée 1 et réponses aux questions.
- Travail sur les comptes Instagram des stagiaires (existants ou en création).
- Exercices et évaluations.

Tarif et financement

790 € Éligible CPF

Pour 14h réparties sur deux jours de 7h.

Contactez-nous pour étudier les possibilités de financement adaptées à votre situation.

Dates de sessions 2026-2027

Session organisée à la demande

Date de session en cours de programmation, contactez-nous pour connaître les disponibilités.

Date limite d'inscription fixée à 10 jours avant le début de session.

Objectifs

- Développer votre visibilité et attirer des clients en optimisant votre présence sur les réseaux sociaux.
- Reconnaître et appliquer les codes des réseaux sociaux.
- Concevoir des posts pertinents pour ses réseaux sociaux.

Prérequis

Maîtriser Lightroom niveau 1, le triangle d'exposition et le mode manuel.

Pour être admis en formation, le candidat devra obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne au test de positionnement.

Qui sommes nous ?

L'École Supérieure des Carrières de l'Artisanat et des Métiers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est une école des cadres de l'artisanat et de la petite entreprise.

L'ESCAM est un organisme de formation au service des professionnels de la TPE-PME. Nous avons pour doctrine la mise en œuvre d'actions de formation s'appuyant sur trois grands axes :

- Créer une ingénierie de formation basée sur des référentiels de valeurs et de compétences au service de la qualité et de l'efficacité des entreprises artisanales ;
- Concevoir des programmes de formation afin de renforcer le leadership du dirigeant, du manager intermédiaire ou du futur artisan et des collaborateurs de l'entreprise ;
- Organiser des dispositifs d'accueil et d'accompagnement à l'émergence de projet pour des publics salariés ou demandeurs d'emploi en vue d'un positionnement efficace sur le marché de l'emploi.

Pour tout renseignement

Frédéric SADRAS
Directeur de l'ESCAM

05 57 59 25 25 - 06 66 15 10 29
contact@escam.fr - www.escam.fr

Les informations ci-dessous sont communes à tous les modules de formation en photographie que nous proposons.

Public
Tout public.

Effectif
Groupes de 3 à 4 stagiaires.

Recrutement
Sélection sur entretien et test de positionnement, selon les modules.

Évaluation
Une évaluation écrite et/ou pratique par module.

Encadrement
Photographe professionnelle, enseignante qualifiée en techniques photographiques.

Ressources
Salles équipées pour l'enseignement académique et technique, studio photo équipé. Prêt possible de boîtier (nous consulter).

Méthodes et moyens pédagogiques
- Cours interactifs alliant enseignement académique et mises en situation pratique.
- En présentiel à l'ESCAM ou au studio photo : 15 Avenue Gustave Eiffel 33510 Andernos-les-Bains.

Débouchés et suite de parcours
Photographe professionnel, possibilité de perfectionnement en formation continue.

Équivalence et passerelle
Passerelle possible vers un BTM Photographe (nous consulter).

Accessibilité
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ; pour toute demande spécifique merci de nous contacter.

L'École Supérieure des Carrières de l'Artisanat et des Métiers
Association Loi 1901 - Numéro SIRET : 380 566 653 00032
Numéro déclaration organisme de formation : 72 3302543 33
25 Ter rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

05 57 59 25 25
contact@escam.fr
www.escam.fr

Plan d'accès

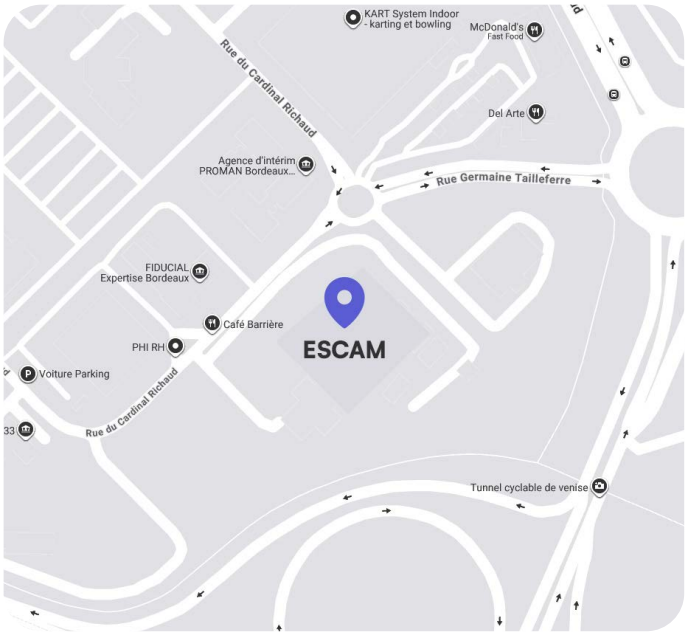

Centre de formation ESCAM

Adresse

25 Ter rue du Cardinal Richaud, 33300 Bordeaux

Comment venir à l'ESCAM ?

- Par la rocade, sortie 4
- Arrêt Palais des Congrès du Tramway C
- Station de VCub et parking public gratuit à proximité (Casino de Bordeaux)

Accessibilité

Rampe d'accès pour les personnes en situation de handicap.

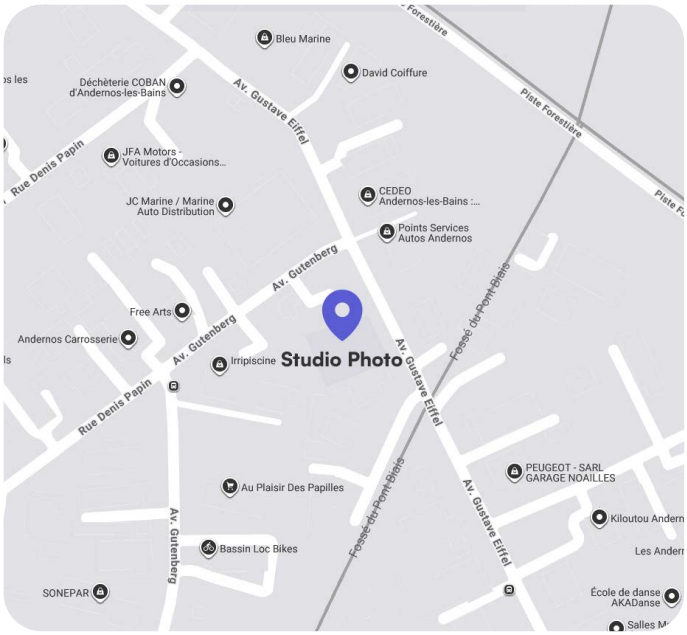

Studio Photo

Adresse

15 Avenue Gustave Eiffel, 33510 Andernos-les-Bains